



Renseignements importants à l'intention de la personne qui demande l'assignation

- Pour assigner un témoin à comparaître à une audience, vous devez remplir le présent formulaire d'assignation de témoin et l'envoyer au Tribunal d'appel en matière de permis aux fins de signature.
- Tout formulaire incomplet ou illisible pourrait entraîner le rejet de la demande d'assignation.
- Il vous incombe de suivre les Règles de procédure du Tribunal, accessibles sur son site Web à tribunauxdecisionnelsontario.ca/tamp.

Dans l'affaire

Nom du Appelant(e) : Nom

Prénom

et

Nom de l'intimé : Nom

Prénom

N° de dossier du Tribunal d'appel en matière de permis

Destinataire :

Nom du témoin : Nom

Prénom

Adresse :

Numéro, rue, no de bureau ou d'appartement

Ville

Province

Code postal

Décrivez le lien entre ce témoin et l'affaire.

Vous êtes par la présente assigné(e) à comparaître devant le Tribunal d'appel en matière de permis dans une audience qui aura lieu à l'adresse suivante :

Adresse de l'audience : Numéro, rue, no du bureau

Ville

Province

Code postal

ou s'il s'agit d'une téléconférence, numéro de téléphone à composer

Le

à

date (aaaa/mm/jj)

heure (hh:mm)

Vous devez apporter et produire les documents et objets suivants à l'audience

Énumérez tous les documents et objets que le témoin doit apporter.

Les paragraphes 11 (1) et (2) de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, L.R.O. 1990, chap. S.22, telle qu'elle a été modifiée, prévoit ce qui suit :

(1) Lors d'une audience orale ou électronique, un témoin a le droit d'être conseillé sur ses droits par un représentant. Toutefois, celui-ci ne peut par ailleurs participer à l'audience sans l'autorisation du tribunal.

(2) Lorsque le huis clos est ordonné à l'audience orale, le représentant d'un témoin n'a pas le droit d'être présent, sauf pendant le témoignage de celui-ci.

Si vous ne vous présentez pas ou ne demeurez pas à l'audience selon ce qu'exige la présente assignation, la Cour supérieure de justice peut ordonner qu'un mandat d'arrestation soit lancé contre vous ou qu'une peine vous soit imposée comme si vous aviez commis un outrage au tribunal.

Signature du Tribunal
(aaaa/mm/jj)

Date de signature

